

E 6647

ASSEMBLÉE NATIONALE

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2011-2012

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
Le 5 octobre 2010

Enregistré à la Présidence du Sénat
Le 5 octobre 2010

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Projet de décision du Conseil modifiant la décision 2010/639/PESC du Conseil concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie.

SN 3594/11.



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 29 septembre 2011
(OR. en)**

**SN 3594/1/11
REV 1**

LIMITE

Objet: Projet de décision du Conseil modifiant la décision 2010/639/PESC du Conseil concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie

DÉCISION 2011/.../PESC DU CONSEIL

du

**modifiant la décision 2010/639/PESC du Conseil concernant des mesures restrictives
à l'encontre de la Biélorussie**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 29,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 25 octobre 2010, le Conseil a adopté la décision 2010/639/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de certains fonctionnaires de Biélorussie¹.
- (2) Sur la base d'un réexamen de la décision 2010/639/PESC, il y a lieu de proroger les mesures restrictives jusqu'au 31 octobre 2012.
- (3) Compte tenu de la gravité de la situation en Biélorussie, il convient d'ajouter d'autres personnes sur la liste des personnes et entités faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe III.A de la décision 2010/639/PESC.
- (4) En outre, les informations relatives à certaines personnes ainsi qu'à une entité inscrites sur ladite liste devraient être mises à jour.
- (5) Il est nécessaire de prévoir une dérogation au gel des avoirs établi par la décision 2010/639/PESC du Conseil afin de permettre aux personnes et entités inscrites sur la liste d'effectuer des paiements dus au titre de contrats conclus avant leur inscription.
- (6) Il y a donc lieu de modifier en conséquence la décision 2010/639/PESC du Conseil,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION

Article premier

La décision 2010/639/PESC est modifiée comme suit:

1. À l'article 3, le paragraphe 3 est ajouté:

¹ JO L 280 du 26.10.2010, p. 18.

"3. L'article 2, paragraphe 1, n'interdit pas une personne physique ou morale, une entité ou un organisme qui a fait l'objet d'une inscription d'effectuer un paiement dû au titre d'un contrat conclu avant l'inscription de cette personne physique ou morale, de cette entité ou de cet organisme, dès lors que l'État membre concerné s'est assuré que le paiement n'est pas reçu directement ou indirectement par une personne physique ou morale, une entité ou un organisme visés à l'article 2, paragraphe 1."

2. À l'article 7, le paragraphe 2 est remplacé par le texte suivant:

"2. La présente décision est applicable jusqu'au 31 octobre 2012. Elle fait l'objet d'un suivi constant. Elle peut être prorogée ou modifiée, le cas échéant, si le Conseil estime que ses objectifs n'ont pas été atteints."

Article 2

Les personnes dont le nom figure à l'annexe I de la présente décision sont ajoutées à la liste figurant à l'annexe III.A de la décision 2010/639/PESC.

Article 3

À l'annexe III.A de la décision 2011/639/PESC, les mentions concernant les personnes et entité suivantes:

- 1) Mazouka Siarhei
- 2) Bazanau, Aliaksandr Viktaravich
- 3) Peftiev Vladimir
- 4) Ipatau, Vadzim Dzmitryevich
- 5) Bushnaia, Natallia Uladzimiravauna
- 6) Bushchyk, Vasil Vasilievich
- 7) Katsuba, Sviatlana Piatrouna

- 8) Kisialiova, Nadzeia Mikalaeuna
- 9) Padaliak, Eduard Vasilievich
- 10) Rakhmanava, Maryna Iurievna
- 11) Shchurok, Ivan Antonavich
- 12) Sport-Pari

sont remplacées par les mentions figurant à l'annexe II de la présente décision.

Article 4

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à

Par le Conseil
Le président

ANNEXE I

Personnes visées à l'article 2

"..."

ANNEXE II

Personnes et entité visées à l'article 3

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom (transcription biélorusse)	Nom (transcription russe)	Date et lieu de naissance	Fonction
1.	Mazouka, Kiryl Viktaravich Mazovka, Kirill Viktorovich	Мазоўка Кірыл Віктаравіч	Мазовка Кирилл Викторович		Procureur dans l'affaire Dashkevich-Lobov. Dmitri Dashkevich et Eduard Lobov, militants du Front de la jeunesse (Molodoi Front), ont été condamnés à plusieurs années d'emprisonnement pour "hooliganisme". Le véritable motif de leur incarcération est qu'ils ont tous deux participé activement à la campagne électorale de décembre 2010, en faveur d'un des candidats de l'opposition.
2.	Bazanau, Aliaksandr Viktaravich Bazanov, Aleksandr Viktorovich	Базанаў Аляксандр Віктаравіч	Базанов Александр Викторович	Kazakhstan, 26.11.1962	Directeur du centre d'information et d'analyse du président

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom (transcription biélorusse)	Nom (transcription russe)	Date et lieu de naissance	Fonction
3.	Peftiev Vladimir Peftiev Vladimir Pavlovich	Пефціеў Уладзімір Паўлавіч	Пефтиев Владимир Павлович	Né le 1 ^{er} juillet 1957 dans la ville de Berdyansk, Zaporozhska ya Oblast, Ukraine N° de passeport actuel: MP2405942	Personne associée à Aliaksandr Lukashenka, Viktar Lukashenka et Dzmitry Lukashenka. Conseiller économique du président Lukachenko et un des principaux financiers de son régime. Actionnaire majoritaire et président du Conseil des actionnaires de Beltechexport, une des plus grosses entreprises d'import/export de produits liés à la défense de Biélorussie.
4.	Ipatau, Vadzim Dzmitryevich Ipatov, Vadim Dmitrievich	Іпатаў Вадзім Дзмітрыевіч	ИПАТОВ Вадим Дмитриевич		Vice-président de la Commission électorale centrale. En qualité de membre de la Commission électorale centrale, il est coresponsable des atteintes aux normes électorales internationales dans le cadre de l'élection présidentielle du 19 décembre 2010.
5.	Bushnaia, Natallia Uladzimirauna (Bushnaya, Natallia Uladzimirauna) Bushnaia, Natalia Vladimirovna (Bushnaya, Natalya Vladimirovna)	Бушная Наталля Уладзіміраўна	Бушная, Наталья Владимировна	1953, Mogilev	Membre de la Commission électorale centrale. En qualité de membre de la Commission électorale centrale, elle est coresponsable des atteintes aux normes électorales internationales dans le cadre de l'élection présidentielle du 19 décembre 2010.

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom (transcription biélorusse)	Nom (transcription russe)	Date et lieu de naissance	Fonction
6.	Bushchyk, Vasil Vasilievich Bushchik, Vasili Vasilievich	Бушчык Васіль Васільевіч	Бушчик, Василий Васильевич		Membre de la Commission électorale centrale. En qualité de membre de la Commission électorale centrale, il est coresponsable des atteintes aux normes électorales internationales dans le cadre de l'élection présidentielle du 19 décembre 2010.
7.	Katsuba, Sviatlana Piatrouna Katsubo, Svetlana Petrovna	Кацуба Святлана Пятроўна	Кацубо, Светлана Петровна		Membre de la Commission électorale centrale. En qualité de membre de la Commission électorale centrale, elle est coresponsable des atteintes aux normes électorales internationales dans le cadre de l'élection présidentielle du 19 décembre 2010.
8.	Kisialiova, Nadzeia Mikalaeuna (Kisyaliova, Nadzeya Mikalaeuna) Kiseleva, Nadezhda 	Кісялёва Надзея Мікалаеўна	Киселева, Надежда Николаевна		Membre de la Commission électorale centrale. En qualité de membre de la Commission électorale centrale, elle est coresponsable des atteintes aux normes électorales internationales dans le cadre de l'élection présidentielle du 19 décembre 2010.
9.	Padaliak, Eduard Vasilievich (Padalyak, Eduard Vasilyevich) Podoliak, Eduard Vasilievich 	Падаляк Эдуард Васільевіч	Подоляк, Эдуард Васильевич		Membre de la Commission électorale centrale. En qualité de membre de la Commission électorale centrale, il est coresponsable des atteintes aux normes électorales internationales dans le cadre de l'élection présidentielle du 19 décembre 2010.

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom (transcription biélorusse)	Nom (transcription russe)	Date et lieu de naissance	Fonction
10.	Rakhmanava, Maryna Iurievna Rakhmanova, Marina Iurievna	Рахманава Марына Юрьевна	Рахманова, Марина Юрьевна		Membre de la Commission électorale centrale. En qualité de membre de la Commission électorale centrale, elle est coresponsable des atteintes aux normes électorales internationales dans le cadre de l'élection présidentielle du 19 décembre 2010.
11.	Shchurok, Ivan Antonovich Shchurok, Ivan Antonovich	Шчурок Іван Антонавіч	Шчурок, Иван АНТОНОВИЧ		Membre de la Commission électorale centrale. En qualité de membre de la Commission électorale centrale, il est coresponsable des atteintes aux normes électorales internationales dans le cadre de l'élection présidentielle du 19 décembre 2010.
12.	Sport-Pari		„ЗАО Спорт-пари“ (оператор республиканской лотереи)		Entité contrôlée par M. Peftiev Vladimir en liaison avec Lukachenko, Dzmitry Aliaksandravich, par l'intermédiaire du contrôle exercé par ce dernier sur le club sportif du président, qui détient une participation majoritaire obligatoire de l'État dans Sport-Pari.